



CONSEIL DE TUTELLE

Dix-septième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Mercredi 14 mars 1956,
à 10 heures

NEW-YORK

S O M M A I R E

	Page
Examen de la situation dans le Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration britannique (<i>suite</i>):	
i) Rapport annuel de l'Autorité administrante pour l'année 1954 (T/1208, T/1222, T/1223);	
ii) Pétitions distribuées conformément au paragraphe 2 de l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle (T/PET.4/L.1 et Add.1, T/PET.4/L.2 et 3);	
iii) Rapport de la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle du Cameroun sous administration britannique et du Cameroun sous administration française (1955) [T/1226, T/1234];	
Discussion générale (<i>suite</i>).....	261

Président: M. Mason SEARS
(Etats-Unis d'Amérique).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Australie, Belgique, Birmanie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Haïti, Inde, Italie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Syrie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé.

Examen de la situation dans le Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration britannique (*suite*):

- i) **Rapport annuel de l'Autorité administrante pour l'année 1954 (T/1208, T/1222, T/1223);**
- ii) **Pétitions distribuées conformément au paragraphe 2 de l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle (T/PET.4/L.1 et Add.1, T/PET.4/L.2 et 3);**
- iii) **Rapport de la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle du Cameroun sous administration britannique et du Cameroun sous administration française (1955) [T/1226, T/1234]**

[Points 3, c, 4 et 6, a, de l'ordre du jour]

Sur l'invitation du Président, le général Gibbons, représentant spécial de l'Autorité administrante pour le Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration britannique, prend place à la table du Conseil.

DISCUSSION GÉNÉRALE (*suite*)

1. M. BARGUES (France) rappelle que le problème de l'union administrative des Territoires sous tutelle avec des territoires administrés par la même puissance est un problème complexe, parce que les données en sont différentes suivant les territoires et

parce qu'il est parfois difficile de concilier la nécessité d'établir une union administrative étroite afin que le Territoire en retire le maximum de bénéfice et celle de sauvegarder l'originalité politique du régime de tutelle. Dans le cas du Cameroun sous administration britannique, l'union administrative avec la Nigéria est d'un intérêt indiscutable, particulièrement pour le Cameroun septentrional dont les populations ont les plus grandes affinités ethniques, linguistiques et religieuses avec celles des provinces nigériennes voisines. En établissant l'union administrative, l'Autorité administrante devait tenir compte de ces affinités sans rompre pour autant l'unité du Territoire, faire profiter le Cameroun des services d'une administration bien organisée comme celle de la Nigéria et respecter les désirs de la population.

2. Le Gouvernement du Royaume-Uni a su concilier avec beaucoup de souplesse ces obligations parfois contradictoires et les nouvelles structures administratives qui découlent de la Constitution de 1954 reflètent parfaitement ces préoccupations. Conformément aux vœux de ses représentants, le Cameroun méridional a été détaché de la région de l'Est de la Nigéria et doté d'institutions administratives qui lui sont propres, sans perdre entièrement le statut d'une région puisque le gouvernement fédéral lui accorde chaque année une assistance financière pour lui permettre d'équilibrer son budget. Le Cameroun septentrional continue de faire partie de la région du Nord de la Nigéria, mais il est doté d'un Comité consultatif destiné à sauvegarder son identité en tant qu'entité distincte de la Nigéria. D'autre part, le Gouverneur général et les gouverneurs des régions tiennent compte, en toutes circonstances, de la nécessité d'adapter les textes législatifs et réglementaires au statut particulier du Territoire et à son régime international. Le Conseil doit prendre acte de ces dispositions qui sont incontestablement très judicieuses et encourager l'Autorité administrante à suivre les aspirations de la population, qui s'oriente dans le Sud vers une autonomie vis-à-vis de la Nigéria et, dans le Nord, vers un raffermissement des liens avec cette grande colonie.

3. La délégation française s'associe aux éloges adressés à l'Autorité administrante par la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle du Cameroun sous administration britannique et du Cameroun sous administration française (1955) pour l'action menée dans le domaine économique; cette action s'est exercée dans un sens très judicieux et selon des méthodes très rationnelles: la diversification de l'économie et le développement de l'indépendance économique du Territoire demeurent les objectifs principaux des autorités locales. Les efforts entrepris en vue de multiplier les cultures d'exportation semblent avoir été couronnés de succès. La Mission de visite a de même donné dans son rapport (T/1226) des appréciations très favorables sur les mesures prises en vue d'augmenter la production des cultures vivrières, d'améliorer les pâturages et le cheptel, d'exploiter et de conserver les ressources forestières afin

d'élever le niveau de vie des populations, ainsi que sur les progrès accomplis grâce à ces mesures. L'Autorité administrante s'est également attachée à lutter contre l'érosion du sol, notamment en encourageant la plantation de margousiers, ce qui permet en outre de fournir du combustible à la population. Les résultats acquis paraissent de nature à inciter l'Administration à continuer de tenir le plus grand compte des recommandations de la mission organisée par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement¹, notamment en ce qui concerne les plantations de bananiers, d'hévéas, de palmiers à huile et surtout de caféiers, ainsi que la création d'une école d'agriculture.

4. L'Autorité administrante a fait preuve d'une heureuse initiative dans le but de rechercher des débouchés à la production agricole. L'amélioration survenue au cours de l'année 1954 dans la situation de l'offre mondiale et dans la balance des paiements a permis aux autorités locales d'alléger très sensiblement les restrictions imposées au commerce, comme elles le souhaitent, semble-t-il, depuis un certain temps. Le système des licences a été profondément modifié; il en est résulté une augmentation considérable des exportations qui ont atteint en 1954 le chiffre record de 5 millions de livres sterling environ. L'Autorité administrante a également utilisé avec la plus grande sagesse les bénéfices réalisés par les comptoirs de vente du cacao, des produits du palmier à huile et des arachides. En effet, elle a décidé que les crédits obtenus grâce à ces exportations supplémentaires seraient désormais utilisés non seulement pour stabiliser les prix, mais encore pour financer des travaux de recherches et de développement dans les régions productrices. Comme la Mission de visite, la délégation française approuve les programmes de développement économique et social qui permettront d'accroître la richesse du Territoire et par conséquent d'en faire une entité effective.

5. Le niveau de vie des autochtones s'améliore progressivement; l'Autorité administrante ne peut que poursuivre ses efforts en vue d'augmenter la production agricole, d'améliorer quantitativement et surtout qualitativement la ration alimentaire grâce à une propagande en faveur de la consommation de viande et au développement de la pisciculture, et en vue d'augmenter la rémunération des salariés. Grâce à la politique suivie par la Cameroons Development Corporation, les salaires des ouvriers agricoles sont proportionnellement plus élevés que dans les autres secteurs de l'économie, et d'intelligentes dispositions ont été prises pour éviter que les salariés ne soient exploités par des commerçants malhonnêtes. Les services médicaux du Territoire, efficacement secondés par les missions religieuses, accomplissent une œuvre digne d'éloges. Leur action ne peut que se développer; cela est particulièrement souhaitable dans le Cameroun septentrional dont les habitants paraissent désormais disposés à recourir sans contrainte aux méthodes thérapeutiques occidentales.

6. L'Autorité administrante a tenu compte des recommandations du Conseil de tutelle concernant la scolarisation des filles, l'institution généralisée de l'enseignement gratuit et obligatoire et le développement de l'enseignement technique et professionnel.

7. Le général Gibbons ainsi que M. Endeley et Abba Habib ont fourni au Conseil des informations fort complètes sur ces différents problèmes, avec une patience et une compétence auxquelles la délégation française rend hommage et dont elle tient à les remercier. La délégation française pense que le Conseil de tutelle serait bien inspiré en exprimant, d'une manière générale, la satisfaction que lui causent les conditions dans lesquelles le Cameroun sous administration britannique est actuellement guidé sur la voie du progrès.

8. M. S. S. LIU (Chine) appuie, dans leur ensemble, les observations et conclusions de la Mission de visite. Il remercie le Président et les membres de la Mission d'avoir établi un excellent rapport et constate avec satisfaction que l'Autorité administrante a rendu hommage à l'objectivité et à la conscience avec lesquelles la Mission a travaillé.

9. Les autochtones participent de plus en plus largement à la gestion de leurs propres affaires, tant à l'échelon fédéral qu'à l'échelon régional. La délégation chinoise, qui était représentée parmi les membres de la Mission, a pu s'entretenir avec deux dirigeants locaux éminents et ces échanges de vues l'ont amenée à conclure que le Territoire était très évolué sur le plan politique et qu'il pourra peut-être devenir autonome dans un avenir très rapproché. M. Liu attend avec intérêt les mesures qui seront prises lors de la conférence sur la révision de la Constitution qui doit se tenir au mois d'août 1956.

10. Certaines divergences de vues séparent les habitants du Cameroun septentrional de ceux du Cameroun méridional. A cet égard, M. Liu pense, comme la Mission de visite, que les populations ne doivent pas être irrévocablement poussées à accepter des décisions politiques précipitées. Il faut les éduquer et encourager les contacts de façon à développer un esprit de solidarité sociale qui leur permette de décider de leur avenir en toute connaissance de cause. M. Liu constate avec satisfaction que le droit de vote a été progressivement étendu à tous les adultes du sexe masculin. Il espère que dans un avenir prochain les femmes bénéficieront des mêmes droits. En matière d'administration locale, l'Autorité administrante s'est attachée à constituer un corps de fonctionnaires autochtones. Elle a eu raison de prévoir que les boursiers doivent servir ou continuer de servir dans l'intérêt du gouvernement du Cameroun méridional pour une durée de cinq ans une fois leurs études achevées; cette mesure permettra de remédier, en partie tout au moins, à la pénurie de personnel. L'augmentation du nombre des bourses représenterait un nouveau pas en avant dans cette voie.

11. Dans le domaine économique, les progrès ont été considérables. L'Autorité administrante mérite des éloges pour les efforts qu'elle a entrepris en vue de diversifier les cultures industrielles; le Conseil devrait féliciter l'Autorité administrante et l'inviter à développer son action aussi rapidement que possible. Le développement rapide des coopératives et les mesures prises par l'Autorité administrante pour augmenter la production de denrées alimentaires, améliorer les pâturages et le cheptel, exploiter et conserver les ressources forestières et améliorer le niveau de vie sont très satisfaisants. M. Liu se félicite que la Cameroons Development Corporation soit une entreprise saine comme le signale la Mission de visite et, en particulier, que le nombre d'autochtones employés à l'échelon moyen et supérieur par cette société ait augmenté.

¹ Voir Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *The Economic Development of Nigeria*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1955.

conformément aux recommandations du Conseil de tutelle. D'autre part, le programme de construction du réseau routier a donné des résultats extrêmement satisfaisants; tous les membres du Conseil ont souligné l'importance de ce secteur de l'activité économique et l'Autorité administrante est à féliciter de ce qu'elle a réalisé dans ce domaine. La délégation chinoise constate avec satisfaction qu'un nouveau quai-entrepôt a été construit à Tiko, principal port du Territoire.

12. Passant alors au progrès social, M. Liu constate avec satisfaction que la condition de la femme s'est améliorée, que le nombre de filles fréquentant l'école, et notamment l'école primaire, a augmenté, et que les femmes jouent un rôle de plus en plus actif dans la vie publique, surtout dans le Sud. D'autre part, le nombre des condamnations aux châtements corporels a diminué par rapport à l'année précédente; la délégation chinoise s'en félicite, mais elle pense que l'Autorité administrante devrait appliquer sans plus tarder les recommandations faites à ce sujet par le Conseil de tutelle et l'Assemblée générale.

13. Pour ce qui est des services médicaux, la délégation chinoise partage l'avis de la Mission, qui a indiqué que le Conseil pourrait recommander à nouveau d'accroître les crédits destinés à développer les services médicaux particulièrement dans le Cameroun septentrional. Dans le reste du Territoire, les progrès semblent satisfaisants, mais l'Autorité administrante aurait cependant intérêt à développer l'effort qu'elle a déjà entrepris.

14. Dans le domaine de l'enseignement, les progrès ont été très appréciables. Les dépenses encourues par les autorités indigènes au titre de l'enseignement ont beaucoup augmenté, de même que l'effectif des écoles primaires et le nombre des instituteurs; l'Autorité administrante mérite des félicitations à cet égard, comme elle en mérite pour l'action entreprise en matière d'éducation des adultes et des collectivités et pour les progrès réalisés dans ce domaine. Certes, il reste encore beaucoup à faire dans divers domaines et notamment il faut développer l'enseignement des jeunes filles et des femmes, particulièrement à l'échelon secondaire. De même, la question des droits de scolarité mérite une étude approfondie. Les observations de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sont particulièrement intéressantes à cet égard; l'UNESCO a émis l'avis que la perte qu'entraînerait l'introduction de l'enseignement primaire gratuit pourrait bien être plus que compensée par l'accroissement de la demande en matière d'enseignement scolaire (T/1223, chap. IV, par. 8). Enfin, le programme de bourses doit être soigneusement révisé en vue non seulement d'augmenter le nombre des boursiers, mais encore de surmonter les obstacles mentionnés dans le rapport de la Mission de visite.

15. En conclusion, M. Liu remercie le représentant du Royaume-Uni et le représentant spécial du concours qu'ils ont apporté au Conseil et de la patience et de la courtoisie avec lesquelles ils ont répondu aux questions qui leur étaient posées.

16. M. SCHEYVEN (Belgique) estime que la Constitution de 1954, qui a institué la Fédération nigérienne, a donné au Cameroun la meilleure structure politique qu'il puisse avoir pour le moment. Ce jugement est fondé tant sur l'accueil qui a été réservé à la réforme constitutionnelle par les milieux africains du Territoire que sur la façon dont les notables afri-

cains remplissent leur rôle dans ce cadre. Le Conseil ne manquera pas de féliciter l'Autorité administrante d'avoir ainsi résolu un problème important et délicat.

17. Dans le sud du Cameroun on note que la Cameroons Development Corporation a bien plus qu'un rôle purement économique et qu'elle exerce une action sociale considérable. D'autres sociétés telles que la Pamol Ltd. contribuent également aux progrès économique et social du Territoire. Le développement du Cameroun méridional est lié à l'amélioration du réseau routier et la délégation de la Belgique note avec une vive satisfaction les projets de l'Autorité administrante en matière de travaux routiers. De leur côté, les missions chrétiennes ont beaucoup fait pour le relèvement moral et culturel des populations et l'aide financière du gouvernement a largement contribué à ce résultat. Le Conseil a appris avec satisfaction, par le rapport de la Mission de visite, comment le différend très aigu entre les Widekum et les Bali a pris fin, grâce à l'extrême habileté des fonctionnaires britanniques et à l'intelligente compréhension des parties en cause.

18. L'unification du Nord et du Sud, la seule qui doive actuellement retenir l'attention, n'a jamais été évoquée dans le Cameroun septentrional, si ce n'est dans un sens négatif. Or, elle intéresse toute cette partie de l'Afrique occidentale et c'est à ce titre qu'elle intéresse le nord et le sud du Cameroun sous administration britannique. En effet, l'action européenne en Afrique occidentale a fait apparaître le caractère complémentaire des régions du Nord et du Sud; en outre, l'économie quasi fermée dans laquelle ont vécu sans profit pendant des siècles les populations du Nord n'est plus possible et il convient de préparer l'intégration de cette dernière dans une économie plus large. Il faut bien reconnaître que les populations sont très différentes, mais il semble que l'on peut tenter actuellement de réduire cette grande différence en multipliant les éléments communs dont les plus importants sont la langue et l'instruction. On a dit que, dans le Nord, les populations acceptent difficilement un enseignement occidental; cela est assurément vrai dans le cas des Fulani, mais ne l'est peut-être pas autant en ce qui concerne les animistes. Des essais tentés par des missions chrétiennes comme la mission de Sugu, près de Jada, semblent prouver le contraire. Si l'on considère que les animistes sont plus nombreux que les Fulani et que leur démographie est plus saine, on doit convenir que, dans l'avenir, les populations animistes auront un rôle prépondérant à jouer et qu'il faut les y préparer. Comme il n'est pas douteux qu'un vif sentiment de méfiance règne parmi les animistes à l'égard des Fulani, leurs ennemis héréditaires, c'est bien par l'enseignement de caractère occidental qu'il faut gagner les animistes et les rapprocher ainsi des populations du Sud. Sur le plan politique strictement local, il est bien certain que le Cameroun septentrional s'apparente au nord de la Nigéria, mais il a cependant besoin, pour vivre et progresser, d'un contact intime avec le Sud.

19. Il n'est pas de domaine ni de région où M. Scheyven n'ait noté de progrès remarquables et la Mission de visite, dont il faisait partie, a consigné ces progrès dans son rapport. Ce qui n'a pas changé, c'est le profond dévouement et la grande compétence avec lesquels les fonctionnaires britanniques réalisent le programme que leur gouvernement s'est assigné en vue d'améliorer les conditions de vie des peuples afri-

cains qui habitent le Territoire. M. Scheyven tient à remercier le représentant spécial de l'amabilité avec laquelle il a répondu à ses questions.

20. M. PERRY (Nouvelle-Zélande) fait observer que l'examen de la situation dans le Territoire sous tutelle a été grandement facilité par le compte rendu clair que la Mission de visite a fait de ses constatations et de ses impressions. Dans ses observations (T/1234), l'Autorité administrante a souligné que la conclusion la plus importante de la Mission de visite était celle selon laquelle le domaine où les progrès étaient maintenant le plus nécessaires était celui du développement économique et social plutôt que celui du développement politique. Cela est dû au fait que l'évolution politique a été très rapide.

21. M. Endeley et Abba Habib ont montré qu'ils avaient le sens de leurs responsabilités et qu'ils tenaient compte des considérations de fait. M. Perry remercie également le général Gibbons des réponses qu'il a fournies aux questions qui lui ont été posées. Les autochtones jouissent maintenant d'un haut degré d'autonomie et assument une part importante des responsabilités. La Mission de visite a constaté notamment que le Cameroun méridional bénéficiait d'une assez grande autonomie dans le cadre de la Fédération de la Nigéria. Le Conseil devrait exprimer sa satisfaction pour la manière dont le gouvernement de cette partie du Territoire s'acquitte de ses fonctions. Par contre, le Cameroun septentrional désire vivement être rattaché à la région du Nord de la Nigéria; il est à remarquer que les circonscriptions électorales coïncident, actuellement, avec les frontières du Territoire sous tutelle. La création d'un Comité consultatif pour le Cameroun septentrional est un événement important dans le cours de l'évolution politique du Territoire sous tutelle. Quant à l'administration locale, la délégation de la Nouvelle-Zélande note avec plaisir que les autorités locales prennent une part de plus en plus active à la gestion des affaires du Territoire. Il est vrai que le Nord et le Sud ont des opinions divergentes sur l'évolution constitutionnelle future du Territoire; mais la Mission de visite a émis l'avis qu'il ne fallait pas prendre de décision hâtive et le représentant spécial estime également qu'il est encore trop tôt pour décider comment les aspirations des populations intéressées pourront être réalisées. Il convient de tenir compte de ces deux opinions. Il n'est pas douteux que les représentants des deux parties du Territoire auront toute possibilité d'exposer leur point de vue lors de la prochaine conférence sur la Constitution et M. Perry est convaincu que l'Autorité administrante désire et saura respecter les aspirations librement exprimées des autochtones.

22. Dans le domaine économique, les documents officiels des sessions du gouvernement du Cameroun méridional témoignent d'une évaluation judicieuse et réaliste des problèmes et des mesures à prendre pour les résoudre; il semble que les questions qui se posent dans le Cameroun septentrional, et les solutions envisagées, ne sont pas sans analogie, dans leur ensemble, avec celles du Sud. La Cameroons Development Corporation intensifie et diversifie sa production. L'Administration a créé divers organismes tels qu'un office régional de développement de la production, un service agricole et un service vétérinaire, pour le Cameroun méridional; elle organise des fermes de démonstration et des pépinières dans tout le Territoire, procède à des travaux d'irrigation et poursuit l'exécution d'un programme d'amélioration du réseau routier.

Le mouvement coopératif redouble d'activité et la population locale joue un rôle de plus en plus actif dans l'administration et dans la production. Il reste cependant beaucoup à faire encore. La Mission de visite a relevé qu'il y avait d'importantes ressources agricoles du Territoire encore inexploitées, que les moyens de communication étaient insuffisants et qu'il y avait une pénurie de capital local. Le Conseil ne doit pas oublier que ses recommandations s'adresseront d'abord, dans une large mesure, aux autorités autochtones du Territoire et qu'il doit, par conséquent, tenir compte des ressources dont ces autorités disposent. L'Autorité administrante devrait chercher désormais à agrandir progressivement les projets déjà entrepris, à diversifier les cultures, à enseigner de nouvelles méthodes de production, à améliorer le réseau routier et à développer la protection et l'exploitation des forêts.

23. En outre, il y a quatre aspects de la situation économique qu'il serait peut-être utile d'étudier : premièrement, la possibilité d'accorder une priorité absolue à l'organisation de centres de démonstration et autres moyens de vulgarisation technique; deuxièmement, chercher à nouveau les sources possibles de capital local — à ce propos, M. Perry note avec plaisir que l'on étudie le problème qui consiste à doter la Cameroons Development Corporation de capitaux suffisants, et que le gouvernement du Cameroun méridional envisage de créer une coopérative centrale de crédit lorsqu'il pourra se procurer les capitaux nécessaires; troisièmement, prendre des mesures pour que les industries primaires et secondaires continuent de se développer; dans ce domaine, la délégation néo-zélandaise a été impressionnée par l'accroissement important de l'effectif du cheptel dans le Territoire et elle y voit d'intéressantes possibilités économiques, si l'exploitation du bétail est orientée dans la bonne direction; elle prend note également des études en cours sur les sources possibles d'énergie hydro-électrique; enfin l'importante question des capitaux étrangers; M. Perry rappelle à ce propos que la mission de la Banque internationale s'est montrée optimiste quant aux ressources économiques potentielles du Territoire.

24. Le budget des services médicaux et de la santé publique a diminué en 1954 par rapport à 1953 et M. Perry en a été d'autant plus surpris que les rapports indiquent un développement encourageant des services médicaux et hospitaliers. Le représentant spécial a expliqué qu'il s'agissait d'une période de transition pendant laquelle les dépenses d'équipement ont été plus restreintes. Le Conseil ne manquera pas de prendre note avec satisfaction de l'augmentation des effectifs du personnel infirmier diplômé. Il convient également de relever l'importance que le gouvernement du Cameroun du Sud accorde à l'application par la population de règles simples d'hygiène personnelle et collective, ce qui souligne le rôle que les autochtones eux-mêmes doivent jouer dans le développement et l'utilisation des installations et des services de santé publique. En outre, il est encourageant de voir les autorités indigènes réserver des crédits de plus en plus importants à la santé publique.

25. Dans le domaine social, le progrès n'est pas uniforme, mais il ne peut en être autrement à cause des circonstances propres au Territoire. Il est intimement lié au développement de l'enseignement et à la diffusion de l'instruction. Or, il existe une sorte de conflit sur ce plan : d'une part, les statistiques montrent un progrès constant dans la construction d'écoles, la for-

mation de personnel enseignant, l'organisation de la campagne d'alphabétisation des adultes et l'octroi des bourses, mais, d'autre part, les difficultés qui restent encore à vaincre semblent considérables vu les ressources dont le Territoire dispose. Il faudrait poursuivre les efforts destinés à faire naître parmi la population le désir de s'instruire, avec l'espoir que ces efforts rencontreront à l'avenir davantage de succès. Il y a tout lieu de penser qu'à un certain stade du développement économique, la population reconnaîtra l'importance de l'instruction. L'Administration se trouvera alors en présence d'une demande considérablement accrue et il conviendrait peut-être de lui recommander d'intensifier la formation de personnel ensei-

gnant et de préparer des plans de développement des installations et des services à tous les échelons pour faire face à cette nouvelle demande, le moment venu. La délégation néo-zélandaise espère que l'Autorité administrante prendra en considération les besoins de l'enseignement de la manière la plus favorable lorsqu'elle répartira les crédits et qu'elle cherchera par tous les moyens à remplacer les droits de scolarité par un système de taxes.

26. Pour conclure, M. Perry tient à féliciter l'Autorité administrante de la manière dont elle a guidé le Territoire dans son développement.

La séance est levée à 11 h. 15.